

Communiqué de presse

Nantes, le 9 janvier 2002

La position de la Confédération Paysanne de Loire-Atlantique sur le projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes

Le débat public concernant le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes est au cœur des préoccupations des paysans de ce secteur et des communes environnantes. La Confédération Paysanne de Loire-Atlantique estime que l'utilité d'un tel équipement n'étant à ce jour pas démontrée, sa construction ne se justifie pas.

Activité majeure de ce territoire, l'agriculture est directement concernée par ce projet.

La réalisation du projet d'aéroport toucherait directement 55 sièges d'exploitations concernées par la zone de préemption et les infrastructures routières (barreau routier entre échangeur N165 et N137).

Ces exploitations situées au cœur du bassin laitier de Loire-Atlantique représentent un potentiel économique important. Le transfert des quotas laitiers de cette zone se traduirait par une concentration des moyens de production, donc une intensification contraire à la demande sociale et au modèle d'agriculture que défend la Confédération Paysanne.

Le projet conduirait aussi à modifier le paysage en conséquence (il n'y a pas de paysage sans paysans) ce qui aurait un impact sur la qualité de vie des ruraux et l'attractivité du territoire pour les citoyens.

Nous rappelons que ce projet ne s'inscrit pas dans le cadre d'un développement durable, si souvent cité mais aussi très galvaudé.